



Committee on the Honouring of Obligations and Commitments by Member States of the Council of Europe
(Monitoring Committee)
Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe
(Commission de suivi)

A L'ATTENTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION POUR LE RESPECT DES OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DES ETATS MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE (COMMISSION DE SUIVI)

Secrétariat de l'Assemblée parlementaire

Carnet de bord n° 2009/007

26 juin 2009

La Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe, réunie à Strasbourg les 22, 23 et 24 juin 2009, sous la présidence de M. Holovaty (Ukraine, ADLE) :

en ce qui concerne :

- *Le fonctionnement des institutions démocratiques en Arménie* (corapporteurs : M. Colombier, France, PPE/DC, et M. Prescott, Royaume-Uni, SOC) : a tenu un échange de vues avec des représentants de l'opposition, a examiné et approuvé un projet de rapport, a adopté un projet de résolution à l'unanimité et a pris position sur les amendements au projet de résolution qui ont été déposés ;
- *Le fonctionnement des institutions démocratiques en Moldova : suites données à la Résolution 1666 (2009)* (corapporteurs : Mme Durrieu, France, SOC, et M. Vareikis, Lituanie, PPE/DC) : a examiné une note d'information des corapporteurs sur leur visite d'information à Chisinau le 10 juin 2009, a décidé de la déclassifier et a tenu un échange de vues avec des représentants de l'opposition parlementaire ;
- *Azerbaïdjan* (corapporteurs : M. Herkel, Estonie, PPE/DC, et Mme Jivkova, Bulgarie, SOC) : a examiné une note d'information des co-rapporteurs sur les développements récents en Azerbaïdjan et a décidé de la déclassifier ; a appelé instamment le Parlement d'Azerbaïdjan à saisir la Commission de Venise pour avis sur un paquet d'amendements à la législation sur les ONG avant leur adoption, ainsi que pour avis sur les amendements à la loi sur la liberté de religion adoptés en mai 2009, dans l'esprit de coopération avec la Commission de Venise mis en avant dans le décret du Président d'Azerbaïdjan du 3 avril 2009 ; a demandé à son Président d'adresser une lettre au Président du Parlement d'Azerbaïdjan l'informant de la décision mentionnée ci-dessus ;
- *Ukraine* (corapporteuses : Mme Leutheusser-Schnarrenberger, Allemagne, ADLE, et Mme Wohlwend, Luxembourg, PPE/DC) : a examiné une note d'information des corapporteuses sur leur visite d'information à Kyiv du 5 au 8 avril 2009 (déjà déclassifiée) et a adopté une déclaration ;
- *Serbie* (corapporteurs : M. Goerens, Luxembourg, ADLE, et M. Gross, Suisse, SOC) : a entendu un compte rendu de M. Gross sur sa visite d'information à Belgrade le 12 juin 2009 ;
- *Albanie* (corapporteurs : M. Wilshire, Royaume Uni, GDE, et M. Laakso, Finlande, GUE) : a décidé de reporter ce sujet à sa prochaine réunion ;
- *La situation des droits de l'homme en Europe et l'évolution de la procédure de suivi de l'Assemblée* (rapporteur : M. Holovaty, Ukraine, ADLE) : a pris position sur les amendements au projet de résolution qui ont été déposés ;
- *Prochaine réunion* : a décidé de tenir sa prochaine réunion à Paris, le 9 septembre 2009.

Despina Chatzivassiliou, Bas Klein, Marine Trévisan, Artemy Karpenko

cc: *Secrétaire Général et secrétariat de l'Assemblée*
Secrétaires des Délégations Nationales et des Groupes Politiques de l'Assemblée
Observateurs de l'Assemblée
Secrétaire Général du Congrès
Directeurs généraux
Directeur du Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeur de la Communication
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe